



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX

Hauts Fonctionnaires en charge du Handicap et de l'Inclusion

Plan

- Contexte
- Création du réseau des Hauts Fonctionnaires en charge du Handicap et de l'Inclusion
- Leurs missions
- Les moyens
- La composition du réseau
- Le fonctionnement du réseau
- Le plan d'actions interministériel
- La mesure 1-18 du ministère

Contexte

- Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées rattaché au Premier ministre
- Volonté politique
de changer le regard de la société sur le handicap

Développer une démarche inclusive dans le champ de l'école, de l'emploi, du logement, de la santé, de l'accessibilité de la ville et des transports, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs

Création du réseau des HFHI

- Comité Interministériel au Handicap (CIH) du 20 septembre 2017 présidé par le Premier ministre
- Décision de désigner un Haut Fonctionnaire en charge du Handicap et de l'Inclusion (HFHI) dans chaque ministère pour mettre en œuvre la politique en matière de handicap dans le cadre des orientations générales du gouvernement
- Animation du réseau par le secrétaire général du CIH

Leurs missions

- Coordonner la préparation et le suivi des décisions des CIH
- Dresser un état des lieux en matière de prise en compte du handicap dans l'ensemble des politiques du ministère
- Veiller à l'élaboration de la fiche « diagnostic-handicap » dans les projets de loi (circulaire de 5 septembre 2012)

Les moyens

- Prendre toute initiative pour favoriser l'implication des services déconcentrés et des opérateurs sous tutelle dans la mise en oeuvre de l'accessibilité universelle
- Faire appel à l'ensemble des référents-handicap et des services compétents en matière de handicap dans leur ministère
- Collecter et diffuser, en accord avec les directeurs concernés, des informations sur le handicap auprès des référents-handicap de chaque direction ou délégation

Composition du réseau

- 14 ministères et 3 secrétariats d'Etat
- Auxquels s'ajoutent :
 - des représentants du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
 - des chargés de missions du secrétariat général du CIH
- Suivant l'importance du ministère, les HFHI sont à plein temps ou à temps partiel sur la fonction.

Fonctionnement du réseau

- Réunion mensuelle en alternance dans chaque ministère
- Ordre du jour comportant
 - des informations sur les évènements et évolutions en cours
 - des présentations par des personnalités extérieures qualifiées dans le domaine du handicap
 - un tour de table de l'actualité sur le handicap dans les ministères
 - le suivi du plan interministériel sur le handicap
- Un projet de plate-forme collaborative

Le plan d'actions interministériel

- 1) Etre accueilli et soutenu dans son parcours de la crèche à l'université
- 2) Accéder à un emploi et travailler comme les autres
- 3) Vivre chez soi et se maintenir en bonne santé
- 4) Etre acteur dans la cité : s'y déplacer, accéder aux loisirs, au sport et à la culture
- 5) Accéder à ses droits plus facilement

La mesure 1-18 du ministère

- Concerne l'enseignement agricole
- Objectif : Amélioration de la qualité de l'accompagnement et de l'inclusion du jeune dans sa scolarité par :

Une meilleure professionnalisation des personnels chargés de l'aide humaine

Un appui et des modules de formation à destination des équipes des établissements d'enseignement dans l'accueil et la prise en charge des élèves en situation de handicap

La création d'un réseau « handicap »

La mise à disposition d'outils et un accompagnement à destination des équipes en établissement